



Beziers, jeudi 28 juillet 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/04527

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)

Arrêté préfectoral n°2022-07-DS-0519 du 28 juillet 2022

Feux d'artifices**Spectacle Pyrotechnique****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- le 05/08/2022 de 21:00 à 23:30**

o Canal du Midi

entre les pk 217,9 et pk 218,2 - Toute la largeur de la voie

Une interdiction de stationner (tous les usagers - dans les deux sens)

- le 05/08/2022 de 21:00 à 23:30

o Canal du Midi

entre les pk 217,9 et pk 218,2 - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Conformément à l'arrêté préfectoral du 28 juillet 2022, Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés de l'interdiction de stationner sur les 2 rives et de naviguer sur le canal du Midi, Commune de Portiragnes entre les PK 217,9 et PK 218,2 le 5 août 2022 en raison d'un spectacle pyrotechnique organisé par la commune.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

Service Territorial Midi, Pont Rouge - Avenue du Prado, 34500 BEZIERS

Tél : 04 67 11 81 30 - Fax : 04 67 76 30 64

Date limite d'affichage :

06/08/2022

Adjoint au Chef de Service

Signé

Frédéric CAUMEIL